

Compte rendu du Forum de concertation

Le 26 octobre 2018, au 2100 rue Cunard, salle B-35, à Laval

De 10h30 à 14h00

Présences :

Participant(e)	Organisation	Participant(e)	Organisation
Aline Dib	Ville de Laval	Josée Massicotte	Regroupement des organismes de promotion des personnes handicapées de Laval
Amal Chaanin	Comité de parents de la Commission scolaire de Laval	Julie Cummings	École de l'Arc-en-ciel
Anick Deslongchamps	Centre intégré de la santé et des services sociaux de Laval	Karine Lemieux	Centre de qualification professionnelle et d'entrepreneuriat de Laval
Audrey Habib	Le Relais familial d'Auteuil	Katy Fortin	École Jean-Piaget
Audrey Laforge	Maison des enfants le Dauphin	Kevin Mcleod	AGAPE
Brent Nadeau	École Hillcrest Academy	Louise Lortie	Commission scolaire de Laval
Carole Charvet	Carrefour d'Intercultures de Laval	Lysane Grégoire	Mieux-Naître à Laval
Chantal Lachaine	Diapason-Jeunesse	Manon Roussy	CPE - Jeannot
Christiane Pichette	Carrefour jeunesse-emploi de Laval	Marie-Catherine Robitalle-Rebelo	Carrefour jeunesse-emploi de Laval
Cindy Boisvert	Vizaxion	Marie-Emma Castanheira	Groupe Alpha Laval
Colette Brouillé	Lis avec moi	Marie-Michèle Limoges	Cosmodôme
Cynthia Desharnais	Corporation Intégration à la vie active des personnes handicapées de Laval	Marie-Pierre Gendreau	Rencontre Théâtre Ados
Émilie Jornet	Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal	Marlène Paradis	Comité de développement local de Chomedey (CDLC)
Éric Denis	Association de Basketball de St-François	Martin Savoie	Sports Laval
Evridiki Vicky Giannas	École d'éducation internationale	Martine Lavoie	Université de Montréal (UdeM)
France Boisclair	Association lavalloise des personnes aidantes	Martine Prud'homme	École St-Martin
François Tardif	Productions le p'tit monde	Maryse Ouimette	Centre de formation Les Berges
Gabrièle Guay	Marigot en forme	Mathieu Tremblay	Bibliothèques de Laval
Geneviève Dufour	Chambre de commerce et d'industrie de Laval	Maxeen Jolin	Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier
Geneviève Gagné	Université du Québec	Mélanie Cothenet	Le Petit monde de Laval-Ouest
Geneviève Lecours	Centre de formation	Mélanie Goyette	Rencontre Théâtre Ados

	L'Impulsion		
Guillaume Filiatrault	Sports Laval	Mélissa Giroux	Maison des jeunes de Sainte-Dorothée
Hervé Pilon	Collège Montmorency	Mongi Zitouni	Comité de parents de la Commission scolaire de Laval
Ian Williams	AGAPE	Paolo Galati	Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier
Isabelle Beaudin	Commission scolaire de Laval	Pauline Vachon	BC - Le Chez-moi des petits
Isabelle Bouchard	Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	Sophie Dumontier	École Leblanc
Isabelle Despatie	Mont-de-La Salle	Stéphanie Leblanc	Maison des enfants le Dauphin
Jean-Michel Volcy	Commission scolaire de Laval	Sylvio Manfredi	Centre intégré de la santé et des services sociaux de Laval
Jocelyne Frédéric-Gauthier	Ville de Laval	Valérie Binette	CPE - Fleurs du quartier
Joëlle Rivet	Lis avec moi	Véronique Nuckle	Ville de Laval
Josée Lemieux	Forme ta vie	Yannick Gratton	Diapason-Jeunesse

François Gaudreault de Communagir

Karyne Côté, Johanne McMillan et Emi Togo du RLPRE

Proposition d'ordre du jour :

1. *Mot d'introduction et présentation des objectifs du premier Forum*
2. *Construction d'une définition commune de la réussite éducative*
3. *Partage et développement de la vision du RLPRE*
4. *Présentation des priorités 2018-2019*
 - o *Contexte*
 - o *Dossiers prioritaires et projets 2018-2019*
 - o *Questions et commentaires*
5. *Dîner avec une activité d'échange*
6. *Analyse collective de la formule d'appel de projets*
 - o *Petite histoire*
 - o *Analyse 360*
 - o *Vous invitez le conseil d'administration à...*
7. *Appréciation de la rencontre*
8. *Mot de la fin*

1. Mot d'introduction et présentation des objectifs du premier Forum

Madame Johanne Mc Millan remercie les membres présents de leur participation au premier Forum de concertation du Regroupement lavallois pour la réussite éducative (RLPRE), un espace de discussions et d'échanges prévu par les règlements généraux de l'organisme. L'objectif du présent forum est d'inclure les membres dans la réflexion stratégique amorcée par le conseil d'administration et de développer une définition commune de la réussite éducative. Madame Mc Millan présente Monsieur François Gaudreault de Communagir, qui accompagne le RLPRE dans sa réflexion stratégique et l'animation de ce Forum. Madame Mc Millan lit la proposition d'ordre du jour.

2. Construction d'une définition commune de la réussite éducative

Pour amorcer l'exercice de réflexion, on présente une vidéo sur la définition de la réussite éducative produite par l'Office des personnes handicapées du Québec. Par la suite, les membres sont invités à rédiger une définition de la réussite éducative en groupe en prenant appui sur la liste des idées-clés qui sont ressortis du petit sondage rempli par les membres (Survey Monkey).

À la suite de l'exercice, chaque table est invitée à partager sa définition de la réussite éducative. Voici différentes propositions :

- L'actualisation du plein potentiel de tous les enfants dès la naissance à tous les niveaux du savoir (être, agir et faire) en partenariat avec tous les acteurs de la communauté et cela tout au long de sa vie et dans le ludique.
- Développer son plein potentiel en acquérant des compétences et aptitudes (savoir-être, savoir-faire, savoirs) qui permettront de s'épanouir et d'avoir un apport durable à la société.
- La réussite éducative est une responsabilité partagée dans un environnement adapté qui vise l'actualisation du potentiel de chacun et qui permet de vivre une citoyenneté active.
- Accent sur un continuum, être inclusif aux besoins particuliers, lien d'attachement tout au long de la vie avec des parents qui se sentent compétents.

Madame Mc Millan présente ensuite la définition qui est ressortie lors de l'exercice fait par les 13 membres du conseil d'administration du RLPRE :

La réussite éducative, c'est...

- 1) le développement des savoir-être, des savoir-faire, des connaissances et des compétences des personnes
- 2) tout au long de leur vie, de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte,
- 3) pour que chaque personne développe son potentiel à tous les niveaux (physique, intellectuel, affectif, social et moral)
- 4) leur permettant ainsi d'avoir une vie personnelle, sociale et professionnelle active
- 5) et par le fait même contribuer pleinement au développement de la société
- 6) la réussite éducative s'appuie sur l'ensemble des acteurs de la société incluant l'action du milieu de l'éducation mais aussi le travail des autres instances, de la famille, du réseau de la santé et des services sociaux, des affaires, du milieu communautaire, culturel et sportif, etc.

Par voie de vote, les membres sont invités à indiquer leur niveau de confort par rapport à la définition de la réussite éducative proposée.

Très confortable	Confortable	Peu confortable	Aucunement confortable	N/A
32,3%	48,4%	9,7%	0,0%	9,6%
80,7 %		9,7 %		

Les membres échangent au sujet de la définition de la réussite éducative proposée par le RLPRE. Voici leurs commentaires :

Propositions d'ajouts concernant les environnements favorables

- Il est proposé d'ajouter l'importance des environnements favorables, innovants et sécuritaires (on pense entre autres à la problématique de l'intimidation)
- Inclure les environnements favorables, c'est-à-dire la diminution du stress et de l'anxiété, un climat scolaire positif

Concernant la section 2 de la définition

- Il est proposé de ne pas limiter la réussite éducative à l'âge adulte et de s'arrêter plutôt à « tout au long de leur vie » dans la définition.
- Dire « dès la conception » et non pas seulement dès la petite enfance.

Concernant la section 4 de la définition

- Supprimer *active* et rajouter « épanouie » ou « significative » pour faire référence aux notions de bien-être, de bonheur, d'autosatisfaction
- Faire ressortir les notions de plaisir et de fierté (dans cette section ou ailleurs)

Concernant la section 5 de la définition

- Parler du développement *durable* de la société
- Dire « participer à la vie de la communauté » plutôt que le développement de la société
- Dire plutôt « contribuer ET s'adapter au développement de la société »
- Dire plutôt « vie communautaire ET développement de la communauté »

Concernant la section 6 de la définition

- Faire référence à « l'ensemble des acteurs de la société », sans énumérer les acteurs, dans l'objectif d'être plus inclusif.
- Dans l'énumération des acteurs, prioriser la famille comme élément central

Par voie de vote, l'assemblée est invitée à exprimer son niveau de confort face aux propositions ci-dessus.

Ajouter la notion d'environnements favorables à la définition

Très confortable	Confortable	Peu confortable	Aucunement confortable	N/A
50,0%	32,2%	6,5%	1,6%	9,7%
82,2 %		8,1 %		

Ajouter les notions de plaisir, de fierté, du ludique

Très confortable	Confortable	Peu confortable	Aucunement confortable	N/A
30,6%	19,4%	9,7%	29,0%	11,3%
50 %		38,7 %		

Dans la section 2, dire « tout au long de la vie » sans spécifier

Très confortable	Confortable	Peu confortable	Aucunement confortable	N/A
71,0%	4,8%	9,7%	6,5%	8%
75,8 %		16,2 %		

Dans la section 4, dire « une vie personnelle, sociale et professionnelle épanouie ou significative » au lieu de « active »

Très confortable	Confortable	Peu confortable	Aucunement confortable	N/A
50,0%	27,4%	8,1%	3,2%	11,3%
77,4 %		11,3 %		

Dans la section 5, inclure le développement durable

Très confortable	Confortable	Peu confortable	Aucunement confortable	N/A
45,2%	12,9%	12,9%	21%	8%
58,1 %		33,9 %		

Conserver la section 5 tel quel

Très confortable	Confortable	Peu confortable	Aucunement confortable	N/A
48,4%	4,8%	11,3%	29,0%	6,5%
53,2 %		40,3 %		

Dans la section 6, dire « l'ensemble des acteurs de la société » sans les énumérer

Très confortable	Confortable	Peu confortable	Aucunement confortable	N/A
74,2%	12,9%	1,6%	4,8%	6,5%
87,1 %		6,4 %		

Alimenté par les discussions, le conseil d'administration poursuivra son travail pour développer une définition qui fait consensus. Un retour sera fait auprès des membres au courant de l'année.

3. Partage et développement de la vision du RLPRE

Monsieur Gaudreault rappelle la mission du RLPRE et présente la vision de l'organisation telle que proposée par le conseil d'administration :

Vision du RLPRE

- Tout le monde prend conscience que la réussite éducative est l'affaire de tous et qu'on doit y travailler ensemble (**sensibilisation**)
- Tous les acteurs lavallois jouent leur rôle en réussite éducative et travaillent collectivement et de façon innovante (**mobilisation et action**)

- Chaque individu a le soutien et les outils nécessaires, en tout temps, à tout moment, adaptés à sa réalité unique (**présence de conditions favorables**)
- La Réussite éducative ainsi que le taux de diplomation et de qualification sont en croissance maximale à Laval
- **CHANGEMENT ULTIME** - Tous les individus, avec leur diversité, s'impliquent et contribuent activement à la société à l'ameure de leur capacité

Par la suite, Monsieur Gaudreault invite les membres à réfléchir à la vision proposée par le RLPRE sous forme d'exercice 1-2-3-Tous : une réflexion individuelle, suivie de discussions à deux et à quatre personnes, pour terminer avec des échanges en plénière. Voici les commentaires partagés à la fin de l'exercice :

Commentaires au sujet de la sensibilisation :

- Entre les étapes de la prise de conscience et de la mobilisation ajouter une étape de planification.
- La sensibilisation doit se retrouver partout dans la pyramide, elle doit être transversale.
- Remplacer le mot sensibilisation par conscientisation.
- Ne pas utiliser le mot conscientisation. Opter plutôt pour un mot qui invite à l'action.

Commentaires au sujet de la mobilisation et l'action :

- Il est important de reconnaître la différence entre la mobilisation et l'action. Ajouter une étape de planification.
- Ajouter « travailler collectivement et *collaborer* »
- Ajouter les notions de collaboration et de partenariat. Souligner l'importance d'actions coordonnées et complémentaires.
- Le partenariat et la collaboration devraient être transversales et prononcées.
- L'image d'une flottille de bateaux permettrait l'illustrer que les partenaires doivent collaborer pour aller dans une même direction, soit la vision.

Commentaires au sujet des conditions favorables :

- Reconnaître l'importance de la famille à toutes les étapes de la réussite éducative. Pour contribuer aux conditions favorables, il faut leur apporter du soutien, dès la conception des enfants.
- Reconnaître que chacun des acteurs doit aussi être outillé pour pouvoir jouer son rôle auprès des individus et avoir l'impact désiré.
- Il apparaît utopique de souhaiter que chaque individu ait le soutien et les outils en tout temps.

Commentaires au sujet des indicateurs de réussite :

- Comment souhaitons-nous mesurer la réussite éducative? Par quels indicateurs?
- Cette définition de la réussite éducative se limite à la qualification, alors qu'on peut contribuer à la société de différentes façons. Ex. personnes handicapées, etc. Juste parce que les gens ne sont pas qualifiés ou sur le marché de l'emploi, ça ne veut pas dire qu'ils ne contribuent pas de façon significative à la société et que leur réussite éducative n'est pas au rendez-vous. En plus, les qualifications ne sont pas toutes reconnues, comme par exemple dans le cas des personnes immigrantes.

- Attention de ne pas réduire la réussite éducative aux taux de diplomation et de qualification.
- La croissance ne se fait pas au même rythme ni de la même façon partout à Laval. Prendre en considération les particularités dans les divers secteurs. Reconnaître l'évolution positive et significative particulière dans les secteurs plus défavorisés, plutôt qu'une croissance maximale.

Commentaires au sujet du CHANGEMENT ULTIME visé :

- Qualifier les valeurs sociétales qu'on souhaite mettre en place et promouvoir. Quel genre de société veut-on construire?
- Permettre aux gens de déterminer leurs propres objectifs et se laisser guider par leurs désirs plutôt que par leurs capacités. Intégrer la notion d'épanouissement personnel à l'idée du potentiel personnel.
- Modifications suggérées :
 - Tous les individus *dans* leur diversité, s'impliquent et peuvent *participer à la société en fonction de leur potentiel*
 - Tous les individus, avec leur diversité, s'impliquent et contribuent activement *aux valeurs de développement durable*
 - Tous les individus, avec leur diversité, *s'épanouissent* et contribuent activement à la société...
 - Tous les individus, avec leur diversité, s'impliquent et contribuent activement à la société *à la hauteur de leur potentiel*
 - Tous les individus, *avec leur caractère unique*, s'impliquent et contribuent activement...

Autres commentaires :

- Proposer un schéma plus dynamique, pas séquentielle.

À la suite des échanges, les membres procèdent à un vote sur leur niveau de confort avec les éléments partagés lors des échanges précédents, qui serviront à alimenter la poursuite des réflexions au sein du conseil d'administration. Voici les résultats :

Très confortable	Confortable	Peu confortable	Aucunement confortable	N/A
45,2%	37,1%	4,8%	0,0%	12,9%

4. Présentation des priorités 2018-2019

Madame Mc Millan présente les priorités du RLPRE pour l'année 2018-2019, influencées par le contexte actuel caractérisé entre autres par un nouveau gouvernement provincial, un financement à long terme incertain et une mobilisation dynamique à Laval. Le RLPRE priorisera les projets structurants et concertés tels que la réalisation du plan d'action pour la mise en valeur de la lecture, la coordination des Journées de persévérance scolaire et son implication au sein des concertations locales et régionales. Le conseil d'administration prévoit déployer des efforts pour assurer la pérennité de l'organisme en développant un plan stratégique de visibilité et en effectuant une tournée de rencontres auprès de partenaires régionaux et nationaux.

Le RLPRE souhaite aussi restructurer les mécanismes de soutien financier pour mieux répondre aux besoins du milieu.

5. Dîner avec une activité d'échange

Madame Emi Togo présente brièvement le thème et le visuel des Journées de la persévérance scolaire de 2019. Elle dévoile en primeur l'identité du porte-parole de la campagne, qui sera Laurent Duvernay-Tardif, un jeune homme très impliqué auprès des jeunes, qui a connu un grand succès dans la ligue de football américaine en obtenant simultanément son doctorat en médecine de l'Université McGill. Les membres sont invités à participer au comité de travail qui appuiera l'organisation des Journées de la persévérance scolaire.

6. Analyse collective de la formule d'appel de projets

Madame Mc Millan décrit l'historique des appels de projets en persévérence scolaire et en réussite éducative à Laval depuis 2011. Elle présente quelques constats sur les aspects positifs de ces financements ainsi que les défis qu'ils suscitent en ce qui concerne la pérennisation des projets et l'essoufflement des organisations. Face aux défis identifiés, le RLPRE propose d'amorcer une réflexion sur les façons d'améliorer les mécanismes de financement dans le but de générer de l'action collective porteuse et durable. Pour alimenter la réflexion, Madame Mc Millan présente quelques formules différentes qui existent dans d'autres régions : financer des concertations locales ou des projets collectifs régionaux, réservé un pourcentage limité des fonds disponibles plutôt que la totalité pour les appels de projets, etc.

Les membres sont invités à effectuer un exercice « Analyse 360 » de réflexion par table au sujet des avantages et désavantages de la formule d'appels de projets actuelle, les opportunités et les risques qui pourraient accompagner le changement de formule, et les différentes façons de soutenir l'action collective locale. Les membres sont aussi invités à faire part de leurs idées, propositions, commentaires et mises en garde en lien avec les futurs appels de projets aux membres du conseil d'administration. Le résumé des notes remises est en annexe.

Les participant(e)s remettent le résultat de leurs réflexions par écrit à l'équipe du RLPRE. Un membre exprime son souhait en lien avec les appels de projets. Dans le but de susciter de réelles collaborations dans le cadre du développement de projets, elle propose de rassembler des partenaires ayant des intentions de projet similaires autour d'une même table.

7. Appréciation de la rencontre

Madame Mc Millan invite les membres à indiquer, par voie de vote, leur niveau d'appréciation de la rencontre.

Est-ce que cela vous convient d'avoir l'assemblée générale annuelle et le forum de concertation en même temps ?

Beaucoup	Moyennement	Un peu	Pas du tout	N/A
77,4%	4,8%	0,0%	0,0%	17,8%

Sentez-vous que vous avez eu la chance de contribuer aux réflexions ?

Beaucoup	Moyennement	Un peu	Pas du tout	N/A
62,9%	16,1%	3,2%	0,0%	17,8%

Est-ce que la rencontre a répondu à vos attentes?

Très confortable	Confortable	Peu confortable	Aucunement confortable	N/A
54,8%	24,2%	1,6%	0,0%	19,4%

8. Mot de la fin

Madame Lortie remercie les membres de leur présence, de leur participation aux réflexions de la journée et de leur précieuse implication au sein du RLPRE.

Monsieur Mongi Zitouni propose d'inviter un plus grand nombre de partenaires issus des milieux entrepreneurial et des affaires aux activités du RLPRE.

Pour les futurs appels de projets, nous invitons le conseil d'administration à...

Tenir compte de...

- La réalité financière de gestion des projets.
- La flexibilité nécessaire à la réalisation des projets.
- La possibilité de financement d'initiatives collectives et individuelles.
- La difficulté de faire un projet concerté en un an, alors que l'argent arrive tard. Il faut avoir la possibilité de porter des projets sur 3 ans.
- La date de signature de l'entente se fait après le début du projet (signature en septembre pour un projet débutant en juillet et finissant en juin)
- L'importance du réseautage et d'organiser des moments privilégiés.
- Ce qui est fait ailleurs au niveau des ratios de financement des projets régionaux versus les projets locaux. Bonifier la part du local.
- Est-ce que l'appel de projets ne freine pas des projets plus larges?
- De la souplesse et de la réalité des organismes.
- Des réalités régionales et locales.
- De la diversité des idées et de la provenance des différents milieux.

Être vigilant par rapport à...

- Aux besoins
- La séquence temporelle : projet – financement – réalisation.
- Aux dates d'échéance et de signature des ententes (en lien avec la durée du projet). Actuellement, les projets ne peuvent durer 1 an quand l'acceptation arrive une fois l'année entamée.
- La pression sur les ressources humaines.
- Au travail en silo.
- Au temps et à l'organisation requise.
- Planifier le dépôt des projets plus tôt (avril?)
- Aux écoles à vocations particulières qui ont des clientèles à défis.
- L'exigence de la mise en place d'une collaboration entre partenaires qui va au-delà de la lettre d'appui.
- La conservation de plusieurs dates de tombée.
- L'importance d'avoir des représentants de chacun des milieux lors de l'étude des appels d'offres.
- La cohérence de financements entre les bailleurs de fonds. Avoir une réflexion collective sur comment financer les projets pour éviter aux organismes de multiplier les demandes.
- Au fait que l'on ne peut pas rentrer dans des cases précises.
- La réalité des partenaires.

- L'impact des projets.
- La pérennité et à la récurrence des projets.

Explorer...

- La possibilité de gérer les enveloppes autour d'un processus qui permet de :
 - Faire connaître la teneur des projets en gestation (intention, plateforme)
 - Créer un événement de présentation express des projets et de maillage
 - Prévoir une séance de concertation entre les organismes pour faire évoluer les projets avant leur dépôt.
- L'intérêt de miser sur ce qui se fait déjà et qui pourrait être renforcé. Il faut miser sur l'expertise des organisations.
- La possibilité d'avoir des projets à plus long terme.
- Des activités de partage.
- L'implication du marché du travail.
- L'idée d'avoir des durées de projets variables (1 an et plus).
- La possibilité de présenter des demandes qui soutiennent ce qui est déjà fait dans le milieu.
- Le plan triennal :
 - Les argent seraient distribués progressivement.
 - Solliciter des organisations pour collaborer aux projets au niveau local.
 - Accepter la récurrence et réservé une enveloppe pour les nouveaux projets « projet motivation ».
- Des appels de projets avec un pourcentage pour les moins de 20 ans et un pourcentage pour les adultes.
- Une nouvelle formule pour une nouvelle approche de financement.
- Les projets de grande envergure et ceux à plus petite échelle.

Solliciter...

- Les instances qui nous soutiennent
- Les membres
- Associations et organismes soutenues ou susceptibles de l'être
- Les concertations déjà existantes
- Faire des représentations auprès du gouvernement pour obtenir des réponses aux appels de projets qui respectent les échéanciers des calendriers des organismes.
- Des liens entre les organismes qui proposent les appels de projets, pour qu'ils soient au courant des projets qui sont travaillés.
- Les regroupements locaux comme relais pour commencer et favoriser les réponses aux appels de projets.
- Les partenaires universitaires pour l'évaluation (meilleures pratiques).

Etc...

- Être conscient de la réalité de changements constants au sein des équipes.
- Créer des outils de référence, exemple : liste des organismes intervenants en réussite éducative.
- Garder les critères larges et des formulaires simples.
- Réfléchir à des mécanismes qui aideraient à avoir une vision plus large pour les appels de projets ponctuels.
- Viser les projets structurants et la cohérence.
- Ouvrir certains projets à l'innovation et aux pratiques du milieu.

Autres commentaires...

- Créer une nouvelle dynamique en amont des appels d'offres. Faire des rencontres de réseautage par territoire pour favoriser les collaborations.
- Le financement par projet ne favorise pas la pérennité des organisations.
- Trouver des mécanismes de relais pour susciter les collaborations dans les projets.
- Ouverture à des critères plus souples.
- Penser concertation des bailleurs de fonds et des organismes pour plus de pérennité.
- Provoquer des occasions de rencontres entre les organismes et acteurs des projets, pour créer des liens entre les projets. Collaboration comme valeur ajoutée aux projets.